

Objet : Inquiétudes face aux coupures dans le système de santé et leurs conséquences sur les personnes proches aidantes

Madame, Monsieur,

Au nom de la Table de concertation régionale sur les personnes aidantes de Montréal ([TCRPAM](#)), nous souhaitons exprimer notre profonde inquiétude face aux récentes coupures dans le système de santé québécois et aux répercussions directes qu'elles entraînent sur les personnes proches aidantes.

En 2020, le gouvernement du Québec adoptait la Politique nationale pour les personnes proches aidantes (PPA) et, en 2021, lançait son Plan d'action gouvernemental (PAG) 2021-2026, visant à reconnaître et soutenir ces aidants essentiels. Cette initiative marquait une avancée majeure dans la reconnaissance du rôle des proches aidants et dans l'amélioration de leur qualité de vie.

TCRPAM regroupe différents organismes communautaires et regroupements d'organismes de l'île qui offrent de l'[aide aux personnes proches aidantes](#) en tissant des liens et en parlant de ce qui nous uni et de nos défis depuis 3 ans.

Lors des 2 derniers forums les Personnes proches aidantes ont nommé haut et fort leurs [besoins](#). Cependant, cinq ans après l'adoption de la politique et à mi-parcours du plan d'action, force est de constater que les engagements pris sont sérieusement compromis par les coupures budgétaires actuelles.

Ces mesures ont des conséquences alarmantes sur une population déjà fragilisée, qui joue un rôle essentiel dans le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, des aînés et des personnes handicapées.

Les proches aidants consacrent un nombre incalculable d'heures à soutenir leurs proches, souvent au détriment de leur propre santé physique et mentale. Or, avec la diminution des services de soutien à domicile, la réduction de l'accès aux soins spécialisés et la surcharge des établissements de santé, leur fardeau ne cesse de s'alourdir. Ces coupures mettent en péril l'équilibre déjà précaire de ces familles, augmentant leur épuisement et réduisant les possibilités de répit pourtant cruciales pour leur bien-être.

Témoignage de Liette:

En un an, une condition d'inflammation chez ma fille a provoqué une onde de choc dans notre village au sud de Montréal. Je l'ai bien entendu soutenu dans des changements majeurs comme une perte d'emploi, de mobilité, les dédales des demandes de soins, les délais et formulaires, les multiples faux départs. J'ai vu ma santé financière et mentale perturbée. Nous parlons souvent de la Maison des fous, et de ce fameux formulaire A-39 d'Astérix et Obélix. Elle est parfois trop fatiguée pour être en colère. Pas moi. Et nous avons toutes les deux beaucoup de peine devant l'étendue des dommages de cette dernière année.

Nous devons faire mieux pour que Liette et les milliers de proches aidants trouvent l'espoir. On parle de 21% de la population de plus de 15 ans au Québec soit 923,000 personnes pour l'île de Montréal et 1,905,474 au Québec.

Il est essentiel que le gouvernement prenne la pleine mesure de l'impact de ces décisions.

Sans un soutien adéquat, le risque est grand de voir de plus en plus de proches aidants s'épuiser, entraînant des hospitalisations évitables et un engorgement supplémentaire du réseau de la santé. Investir dans les services de [répit](#), le programme d'adaptation de domicile, l'accompagnement psychosocial et les soins de santé à domicile et les centres de jour est une nécessité pour assurer la dignité et la qualité de vie des personnes en situation de vulnérabilité et de ceux qui les soutiennent au quotidien.

Cinq ans après l'adoption de la Politique nationale pour les personnes proches aidantes, il est impératif de réaffirmer l'engagement pris envers ces citoyens dévoués en leur garantissant un accès réel aux services promis. Nous vous demandons de reconsidérer ces compressions et de mettre en place des mesures concrètes pour renforcer le soutien aux proches aidants, véritables piliers du maintien à domicile au Québec. Il en va du bien-être de milliers de familles et de la viabilité de notre système de santé à long terme. Nous en profitons, aux noms de toutes les personnes proches aidantes, pour nous opposer fermement à la tarification des services de soutien à domicile pour des familles qui n'en ont déjà pas les moyens.

-5 ans après la Loi sur la Proche aidance au Québec, comment mesurez-vous l'impact réel du soutien promis aux proches aidants?

-5 ans après la pandémie, quels changements ont vraiment été fait pour assurer la santé et la sécurité de nos proches et les proches aidants?

-Quel est le plan du gouvernement et de Santé Québec pour respecter ses engagements auprès des personnes proches aidantes et des personnes vulnérables?

-Comment le gouvernement compte alléger la lourdeur et la complexité des démarches administratives imposées dans les processus de demandes de services ou d'aide?

Nous restons disponibles pour discuter de ces enjeux et voulons collaborer à la recherche de solutions durables. Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Liette Desjardins et Nathalie Déziel pour le
Comité de représentation politique de la TCRPAM
514-374-1056 poste 101

CC: Christian Dubé, Ministre de la Santé et des services sociaux; Sonia Bélanger, Ministre responsable des Aînés, Geneviève Biron, Directrice de Santé Québec, Caroline Mathieu, Directrice expérience usagée de Santé Québec, Lionel Carmant, Ministre ministre délégué aux services sociaux, Vincent Marissal, Député de Rosemont, Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé, M. André Fortin, Député de Pontiac, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et M. Joël Arseneau, Député des Îles-de-la-Madeleine, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de santé, de services sociaux et de soins à domicile.